



Ordre des
hygiénistes dentaires
du Québec

MOTS D'ORDRE

Novembre-Décembre 2013

*Cette publication
est offerte gratuitement.*

- 1 Mot de la directrice générale
- 2 Mot de la secrétaire de l'Ordre
- 3 Candidatures recherchées
- 4 Avis
Exercice illégal
- 5 Recherchons coordonnateur
- 6 Mois de la santé
buccodentaire d'avril 2014
- 6 Congrès 2014
- 7 Aidez-nous à révéler
les HD qui se distinguent!
- 7 Fermeture du siège social
- 7 Service de placement
- 8 Nouveaux membres

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

1155, rue University, bureau 1212
Montréal (Québec) H3B 3A7
www.ohdq.com

Tél. : 514 284-7639
1 800 361-2996
Télec. : 514 284-3147

PP: 40009269
Retourner toute correspondance
ne pouvant être livrée au Canada à :

OHdq
1155, rue University, bureau 1212
Montréal (Québec) H3B 3A7

Mot de la directrice générale



À LA RECHERCHE D'HYGIÉNISTES DENTAIRES POUR PROJET DE RECHERCHE

Chers membres,

L'**OHdq** participera à un projet de recherche de l'Université McGill intitulé : *Croiser les savoirs pour changer les politiques : une recherche participative pour améliorer l'interaction entre les personnes en situation de pauvreté et les professionnels dentaires.*

L'équipe de recherche sera composée de trois instances, soit une équipe de pilotage, un comité de soutien et un groupe de participants.

Ce dernier groupe sera composé de 24 personnes : 12 prestataires de l'aide sociale, 6 dentistes et 6 hygiénistes dentaires.

Le but de la recherche est d'améliorer les relations entre les personnes prestataires de l'aide sociale et les professionnels dentaires.

Cette recherche tentera de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les situations difficiles dans les relations entre les personnes prestataires de l'aide sociale et les professionnels dentaires?

- Quelles sont les causes de ces situations difficiles?
- Quelles solutions concrètes permettraient d'éviter ou de résoudre ces situations difficiles?

Pour le groupe de participants, il y aura environ neuf rencontres qui s'étaleront sur une période d'environ un an.

Alors, si c'est une clientèle que vous connaissez, que vous voulez contribuer activement à l'amélioration de situations parfois difficiles et que vous voulez participer à ce projet de recherche, vous n'avez qu'à communiquer avec moi.

Je crois qu'il est de notre responsabilité de nous impliquer et de contribuer ainsi à un meilleur accès aux soins d'hygiène dentaire préventif pour les personnes ayant des besoins particuliers.

La directrice générale,

Johanne Côté, HD, ASC, Adm.A.
Pour tout commentaire :
jcote@ohdq.com
Tél. : 514 284-7639, poste 208



Mot de la secrétaire de l'Ordre

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

La *Politique de formation continue obligatoire* a été révisée au 1^{er} avril 2012. Voici un résumé des réponses aux principales interrogations formulées par les membres.

- Tout membre doit effectuer quarante (40) heures d'activités de formation pour la période de référence (soit du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2014). Une période de référence est de deux (2) ans. Cinq (5) heures seront automatiquement reconnues pour chaque année (soit dix (10) heures consacrées à la lecture d'articles scientifiques).

Un minimum de dix (10) heures devait être effectué durant l'exercice 2012-2013, sans quoi un avis de non-conformité vous était envoyé.

- Si vous avez effectué des heures de formation durant l'exercice 2012-2013 et que vous avez omis de les déclarer, vous ne pouvez plus les inscrire vous-même après le 31 mars 2013. Veuillez envoyer vos détails de formation à l'adresse courriel formationcontinue@ohdq.com, en fournissant les renseignements suivants : date de la formation, durée, titre de la formation et nom du formateur. Vous n'avez pas à nous fournir les preuves.
- La *Politique* prévoit qu'un membre peut demander une dispense de la formation continue pour un motif sérieux notamment en raison de sa santé, d'une grossesse, d'un retrait préventif, d'un séjour à l'étranger ou de tout autre cas de force majeure. Vous devez effectuer une demande par écrit au secrétaire de l'Ordre, et ce, dans les trente (30) jours suivant le début de l'année de référence soit au plus tard le 30 avril de l'année courante ou dans les trente (30) jours suivant l'arrivée de l'événement justifiant la demande de dispense.

MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE

Le *Règlement modifiant le Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec* a été approuvé par l'Office des professions du Québec lors de sa réunion en octobre dernier. Le texte de ce règlement a été publié dans la *Gazette officielle du Québec* le 23 octobre 2013. Le règlement entrera en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication, à l'exception de l'article 3 qui entrera en vigueur à la date de l'élection du président pour l'année 2014. Nous vous invitons à prendre connaissance du *Règlement modifiant le règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec* ci-après reproduit.

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC

Code des professions
(Chapitre C-26, a. 93, par. b)

1. L'article 6 du Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec (chapitre C-26, r. 143) est modifié par le remplacement, dans le premier alinéa, de « 3 » par « 4 ».
2. L'article 9 de ce règlement est modifié par le remplacement du premier alinéa par le suivant :
« **9.** L'élection du président, si celui-ci est élu au suffrage des administrateurs élus, a lieu lors de la première réunion du Conseil d'administration suivant l'entrée en fonction des administrateurs élus. ».
3. L'article 11 de ce règlement est remplacé par le suivant :
« **11.** Le mandat du président de l'Ordre est de trois ans. ».
4. L'article 19 de ce règlement est modifié par le remplacement du deuxième alinéa par le suivant :
« Dans le cas de l'élection du président, le secrétaire transmet à tous les membres de l'Ordre ayant droit de vote le curriculum vitae et la photographie visés à l'article 17. ».
5. L'article 25 de ce règlement est abrogé.
6. L'article 31 de ce règlement est abrogé.
7. Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*, à l'exception de l'article 3 qui entrera en vigueur à la date de l'élection du président pour l'année 2014.

La secrétaire de l'*Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*.

Janique Ste-Marie, notaire

CANDIDATURES RECHERCHÉES POUR LES COMITÉS SUIVANTS :

- Conseil de discipline
- Comité de révision (Syndic)
- Comité de révision (Équivalences)
- Comité d'inspection professionnelle
- Syndic adjoint
- Comité des publications
- Comité de formation continue professionnelle

L'**OHDQ** invite les membres qui aimeraient siéger à ces comités à soumettre leur candidature. Les candidatures reçues seront étudiées en tenant compte des critères établis, lesquels sont ci-après définis.

VOICI LES CRITÈRES QUI SERONT EXAMINÉS EN VUE DE LA NOMINATION DES MEMBRES :

- Être membre de l'**OHDQ** et avoir au moins dix (10) années d'expérience comme hygiéniste dentaire
- Ne pas déjà siéger au Conseil d'administration ou à un autre comité de l'**OHDQ**
- Avoir le désir de travailler sur les dossiers professionnels et/ou déontologiques des membres
- Avoir une disponibilité qui permette de respecter les délais.

Si vous êtes intéressé, veuillez nous faire parvenir le présent formulaire de mise en candidature et votre curriculum vitæ.



Formulaire de mise en candidature

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Conseil de discipline | <input type="checkbox"/> Comité d'inspection professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Comité de révision (Syndic) | <input type="checkbox"/> Syndic adjoint |
| <input type="checkbox"/> Comité de révision (Équivalences) | <input type="checkbox"/> Comité des publications |
| <input type="checkbox"/> Comité de formation continue professionnelle | |

Nom : _____ Numéro de permis : _____

Signature : _____

Veillez retourner à :

Madame Johanne Côté, HD, ASC, Adm.A. (jcote@ohdq.com)
Directrice générale
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec
1155, rue University, bureau 1212
Montréal (Québec) H3B 3A7



Ordre des
hygiénistes dentaires
du Québec

Prenez note que seuls les candidats dont les candidatures seront retenues seront contactés.

Avis

Exercice illégal de la profession d'hygiéniste dentaire

Avis est par les présentes donné que **madame Janie Bellefeuille**, ayant exercé illégalement la profession d'hygiéniste dentaire au 5-1796, 3^e Avenue, Val d'Or, dans le district judiciaire d'Abitibi, a plaidé coupable le 27 mai 2013 à dix (10) infractions qui lui étaient reprochées dont notamment la suivante :

« À Val d'Or, le ou vers le 13 septembre 2012, alors qu'elle n'était pas détentrice d'un permis d'exercice valide et approprié et qu'elle n'était pas inscrite au tableau de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**, la défenderesse a illégalement exercé des actes de la médecine dentaire, délégués aux hygiénistes dentaires, en procédant au détartrage des dents de [], le tout contrairement aux articles 19a), 26, 38(1), 38(2)b) et 39 de la *Loi sur les dentistes* (L.R.Q. c. D-3) et à l'article 3 (par. 9 de l'Annexe 1) du *Règlement concernant certains actes qui peuvent être posés par les hygiénistes dentaires* (L.R.Q., c. D-3, r. 3.2), commettant ainsi une infraction prévue à l'article 188 du *Code des professions*. »

Le 16 août 2013, la Cour du Québec (Chambre criminelle et pénale), dans le dossier de Cour portant le numéro 615-61-018466-133, a imposé à **madame Janie Bellefeuille** une amende de 15 000 \$. Elle a également été condamnée à payer les frais sur un chef d'infraction.

Avis est par les présentes donné que **madame Nathalie Lambert**, ayant exercé illégalement la profession d'hygiéniste dentaire au 5-1796, 3^e Avenue, Val d'Or, dans le district judiciaire d'Abitibi, a plaidé coupable le 27 mai 2013 de l'infraction qui lui était reprochée et libellée comme suit :

« À Val d'Or, le ou vers le 19 septembre 2012, alors qu'elle n'était pas détentrice d'un permis d'exercice valide et approprié et qu'elle n'était pas inscrite au tableau de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**, la défenderesse a illégalement exercé des actes de la médecine dentaire, délégués aux hygiénistes dentaires, en procédant à la prise de radiographies des dents de [], le tout contrairement aux articles 19a), 26, 38(1), 38(2)b) et 39 de la *Loi sur les dentistes* (L.R.Q. c. D-3) et à l'article 3 (par. 10 de l'Annexe 1) du *Règlement concernant certains actes qui peuvent être posés par les hygiénistes dentaires* (L.R.Q., c. D-3, r. 3.2), commettant ainsi une infraction prévue à l'article 188 du *Code des professions*. »

Le 16 août 2013, la Cour du Québec (Chambre criminelle et pénale), dans le dossier de Cour portant le numéro 615-61-018467-131, a imposé à **madame Nathalie Lambert** une amende de 1 500 \$.

Ces plaintes pour exercice illégal de la profession d'hygiéniste dentaire ont été autorisées aux termes de l'article 10 (3) du *Code de procédure pénale* (L.R.Q., c. C-25).

Montréal, le 28 octobre 2013

La secrétaire de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**.



Janique Ste-Marie, notaire

Recherchons coordonnateur ou coordonnatrice au développement de la pratique professionnelle

DESCRIPTION DU POSTE

Relevant de la directrice générale, les principales responsabilités du titulaire de ce poste sont les suivantes :

1. Gestion opérationnelle de son unité de travail et participation au comité de gestion,
2. Gestion des activités relatives à la formation continue et professionnelle,
3. Coordination du congrès bisannuel de l'Ordre,
4. Édition de *L'Explorateur*, le magazine de l'Ordre,
5. Collaboration au développement de l'Ordre.

PROFIL RECHERCHÉ

- Habilité à travailler en équipe
- Aptitude à organiser des événements
- Capacité à diriger une équipe de bénévoles
- Aptitudes en vente
- Connaissance de la Suite Office et Internet
- Langues : français et anglais

SCOLARITÉ

Diplôme d'études collégiales dans une discipline pertinente au poste

EXPERIENCE

Cinq (5) années d'expérience pertinente

ATOUT

Être membre de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**

Faites parvenir votre CV au plus tard le 5 décembre 2013 à l'adresse suivante :

Madame Johanne Côté, HD, ASC, Adm.A.
Directrice générale
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec
1155, rue University, bureau 1212
Montréal (Québec) H3B 3A7

ou par courriel :
jcote@ohdq.com

**SEULS LES CANDIDATS RETENUS SERONT CONTACTÉS
POUR LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROCESSUS.**

Mois de la santé buccodentaire d'avril 2014

C'est avec plaisir que l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec** vous annonce que pour souligner le Mois de la santé buccodentaire 2014 au Québec, le thème de notre campagne sera :

Comment faire de bons choix de produits d'hygiène buccodentaire personnels

La population profite des bons conseils des hygiénistes dentaires à chaque visite. Toutefois entre ces rencontres, les publicités abondent et les étalages regorgent d'une multitude de produits. Entre autres, on ne peut plus généraliser en suggérant de changer de brosse à dents tous les trois (3) mois ou à chaque saison : il faut sensibiliser les gens à reconnaître les signes qu'une nouvelle brosse est requise. Croire qu'un gel est moins abrasif qu'une pâte ou que la soie cirée glisse mieux est maintenant dépassé. On souhaite donc outiller nos patients de précieux points de repère afin qu'ils fassent de bons choix en produits d'hygiène buccodentaire.

Avril est un mois très important et l'on se doit d'être tous toujours aussi présents à poursuivre notre rôle d'experts en soins buccodentaires préventifs auprès de la population!

Chaque hygiéniste dentaire sera donc invité à organiser des séances d'information dans sa région et afin de bien s'y préparer, le dépliant éducatif sera disponible sur le site de l'Ordre pour consultation dans la section **MEMBRES ET ÉTUDIANTS**, dès le **19 février 2014!**

BON DE COMMANDE

Pour nous faire part de votre intérêt, nous vous remercions de remplir et nous retourner rapidement le formulaire de participation qui sera disponible sur le site et inséré avec le prochain **Mots d'Ordre**. Dès la 3^e semaine de mars, les dépliants vous seront acheminés.

Congrès 2014

L'**Ordre** a le plaisir de vous convier à son 18^e congrès qui se tiendra au Centre des congrès de Québec, les 17, 18 et 19 octobre 2014.

Ce rendez-vous scientifique toujours très convoité aura comme thème « **La profession d'hygiéniste dentaire : plus solide que jamais!** ».

Nous vous suggérons de mettre ces dates à votre agenda dès maintenant.

Un aperçu du programme scientifique sera joint à **L'Explorateur** de janvier 2014.

Cette activité vous donnera dix (10) heures de formation continue.

Aidez-nous à révéler les HD qui se distinguent!

PRIX SYLVIE-DE-GRANDMONT

Le trophée **Sylvie-de-Grandmont** est un prix d'excellence ainsi nommé en l'honneur de sa première récipiendaire, madame Sylvie de Grandmont, HD.

L'Ordre a créé cette récompense honorifique dans le but de souligner l'engagement exceptionnel d'un de ses membres. L'implication extraordinaire de cette personne doit avoir permis à notre profession d'élargir son horizon et de favoriser son rayonnement. Pour y parvenir, le candidat doit avoir, soit,

- rehaussé l'image de la profession,
- participé à l'avancement de la profession, ou
- amélioré les services offerts au public.

Comme les candidatures potentielles doivent être soumises par deux (2) de leurs pairs hygiénistes dentaires, nous vous invitons à prendre un moment de réflexion afin de rechercher cette perle rare dans votre entourage.

Seuls, votre sens de l'observation et votre collaboration nous permettent de découvrir les exploits dignes de mention réalisés dans votre région et d'en connaître les auteurs.

Tous les détails au sujet du prix **Sylvie-de-Grandmont** seront insérés dans l'édition de *L'Explorateur* du mois d'avril 2014.

PRIX MÉRITE DU CIQ

Le prix **Mérite du CIQ** constitue également une reconnaissance de prestige pour le professionnel à qui il est décerné. Un **Mérite du CIQ** est attribué annuellement à chaque ordre présentant l'un de ses membres qui respecte les critères d'attribution.

Ce sont les administrateurs des ordres professionnels qui doivent soumettre les candidatures au Conseil interprofessionnel du Québec.

Pour mériter ce grand honneur, le candidat doit :

- avoir effectué des réalisations ayant un impact sur le développement de son ordre professionnel et
- contribué d'une façon significative au développement de sa profession en lien avec les valeurs du système professionnel.

Si vous connaissez un hygiéniste dentaire qui pourrait se qualifier pour le **Mérite du CIQ**, nous vous prions de nous soumettre sa candidature.

Les lauréats de ces deux prix d'excellence et de prestige gagnent en surplus le respect et la reconnaissance de leurs pairs et de la communauté des professionnels de la santé.

Fermeture du siège social

À l'occasion de la période des Fêtes, veuillez prendre note que le siège social de l'**Ordre** sera fermé du 20 décembre 2013 au 5 janvier 2014 inclusivement.

Service de placement

Bonne nouvelle! La rubrique **SERVICE DE PLACEMENT** du site Internet de l'Ordre a été réactivée pour vos besoins d'offres d'emploi ou offres de service.

Bienvenue aux nouveaux membres

Comité exécutif du 5 juillet 2013, 9 août 2013 et du 20 septembre 2013

Inscriptions					
8384	Langlois Annie	8107	Auclair Joëlle	5637	Nguyen Thi Bich Thuy
8385	Mayer Julie	5471	Bélisle St-Arnault Josiane	5218	Osenda Nathalie
8386	Beaucage Marie-Ève	6668	Bourgault Chantal	4223	Patry Isabelle
8387	Bourcier Geneviève	4967	Bourgea Julie	4092	Pelletier Chantal
8388	Campbell Christyne	5434	Brassard Claudia	4741	Perron Diana
8389	Vincent Sarah	5252	Brisebois Céline	5031	Pitsios Maria
8390	Gallant Danie Marie	3667	Brosseau Julie	4634	Pouliot Mélanie
8391	Dubois Mélanie	265	Brunelle Francine	1939	Rabouin Luce
8392	Laramée-Ovando Gabrielle	8003	Bureau Karine	6527	Randlett Laurie
8393	Sheppard Kimberly Mae	7229	Candie Sheila	5826	Rathé Judith
8394	Destailleur Corinne	6562	Charron Marie-France	7528	Rhains Katrina
8395	Navas Sandra	6105	Chrétien Julie	5640	Richard Stéphanie
8396	Ogal Nadia	7332	Chrétien Marie-Ève	5424	Robertson Cheyenne
8397	Binboga Mehtap	7333	Côté-Désaulniers Bianka	6350	Senderkiewicz Jennifer
8398	Moreno Luz Dary	2544	Crimmins Lesley Ann	5461	St-Jacques Roxanne
8399	Esquivia Antonia Patricia	4296	De Guise Michèle	3183	Thibodeau Julie
8400	Celiz Michelena Giannyna	5846	Des Roberts Audrey	6172	Tittley Courtney
8401	Andrade Maria Alice	1556	Dion Isabelle	5164	Trinh Ngoc Anh
8402	Protsenko Nataliia	5355	Doherty Kimberley	5531	Turmel Sabrina
8403	Elkout Ekram	6382	Dorval Julie	4481	Vaillancourt Annie
8404	Mejia Maria Del Pilar	5341	Doyon Andrée	6372	Verreault Geneviève
8405	Demers Véronique	2051	Forté Nathalie	6436	Vigeant Joannie
8406	Chagnon Marie-Mychelle	4941	Fournier Marie Claude	5954	Vincent Sandra
8407	Taschereau Joanie	6908	G. Lafond Geneviève		
8408	Messier Ariane	6187	Gagné Stéphanie		
8409	Larivée Aaricia	6386	Gagnon Marie-Eve		
8410	Côté-Guy Jessica	3911	Garceau Julie		
8411	Melanson Annick	7571	Giroux Dominique		
8412	Hypolite Jessica	4692	Godbout Valérie		
8413	Quevillon Marie-Lyne	6581	Greзда Teuta		
8414	Deslauriers-Jacques Kime	3543	Guertin Josée		
8415	Noël Enyde	5926	Houde Amélie		
8416	Pierre-Paul Stacy	2515	Jauvin Macha		
8417	Vitolla Alexandra	4892	Jodoin Isabelle		
8418	Brodeur-Martin Elizabeth	5927	Julien Sabrina		
8419	Cyr Pelletier Audrey	2447	Jutras Nathalie		
8420	Hamelin-Lord Maisy	6219	Komlosy Josée		
8421	Pilon Shanny	7640	Larocque Ariane		
8422	Kanzki Crystel	6511	Lasnier Caroline		
8423	Bisson Natalie	2663	Lavoie Nancy		
8424	Théroux-Morris Mylène	6523	Leclair Amélie		
8425	Chaunt Maude	6478	Leduc-La Branche Véronic		
8426	Bou Merhi Sophie-Rachel	6449	Lessard Patrick		
8427	Thériault Mélissa	7095	Lessard Anik		
		5534	Lévesque Sonia		
		7436	Liu Hanlong		
		3204	Lupien Edith		
		160	Marchand Hélène		
		5840	Marchand Caroline		
		7546	Marcoux-Fafard Maude		
		6868	Ménard Marie-Eve		
		7471	Miloudi Djamal		
		6700	Moore Myriam		

Mots d'Ordre Novembre-Décembre 2013

RÉVISION

Élizabeth McDermott
Secrétaire de direction

Impression

Imprimerie F.L. Chicoine

TIRAGE

6 150 exemplaires

Convention poste publication
No : 40009269

Bibliothèque Nationale
ISSN 1203-2492

